N° 1085. DIMANCHE 29 JANVIER 1865. 9me année.

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE BULLIER et Cie, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 28 janvier 1865.

BULLETIN.

Nous lisons dans le *Bulletin de Paris* que « des personnes en position d'être exactement informées assurent que le discours du trône contiendra un paragraphe relatif aux affaires de Rome, c'est-à-dire aux traités du 25 septembre et à l'encyclique du 8 décembre. En même temps qu'il dégagerait la politique impériale de toute solidarité avec les doctrines professées dans le *Syllabus*, le gouvernement de l'Empereur déclarerait qu'il est résolu à ne permettre en aucun cas, le transfert à Rome de la capitale du royaume d'Italie. »

La même correspondance nous apprend « qu'au ministère de la guerre, on parle avec insistance d'une démonstration armée que le gouvernement aurait l'intention de diriger vers Madagascar. »

Les correspondances politiques de Londres s'accordent à annoncer que S. M. la reine Victoria, n'ouvrira pas le Parlement en personne, ainsi qu'il en avait été question. Il paraît que cette résolution souveraine est accueillie avec une certaine défaveur par l'opinion publique en Angleterre.

En Espagne, le cabinet Narvaez est en butte à de vives attaques de la part de l'opposition de diverses nuances, au sujet de l'abandon de St. Domingue. Le maréchal O'Donnell a critiqué énergiquement cette mesure disant qu'elle était une offense à la dignité nationale et que, pour son compte, il s'estimerait heureux d'être chargé de rétablir dans ces parages lointains, l'influence et les intérêts de son pays.

Les journaux de Constantinople annoncent que l'ambassadeur britannique a adressé une note à la Porte au sujet de la nouvelle loi sur la presse, qui soumet les journalistes étrangers résidant à Constantinople à la juridiction turque, malgré les traités, et les expose, en certains cas, à la peine capitale.

J. REBOUX.

Le *Constitutionnel* publie la note suivante :

« Une correspondance d'Alger, adressée à un journal de Marseille, annonce, qu'un corps de cinq cents Spahis serait envoyé à Tunis, l'Empereur étant décidé à ne plus tolérer aux portes de l'Algérie un foyer de troubles et d'intrigues.

« Nous nous étonnons qu'on se plaise à répandre ou à reproduire de pareils bruits: l'attitude calme et désintéressée constamment observée par le gouvernement de l'Empereur pendant les troubles qui ont agité la régence de Tunis, devraient suffire à faire justice une fois pour toutes, de rumeurs qui n'ont aucune espèce de fondement, et qui sont de nature à faire naître de regrettables inquiétudes. »

On lit dans l'*International :*

Le gouvernement anglais a reçu une note de M. Drouyn de Lhuys, qui se plaint du consul anglais de Bangkok, lequel agit ouvertement contre la France et pousse la cour de Siam à des hostilités contre les Français en Cochinchine.

On écrit de Berlin, le 23 janvier:

« Il n'y a pas de réconciliation possible entre le parlement et le pouvoir exécutif; car on ne peut céder ni d'un côté ni de l'autre sur la question militaire. Les députés sont naturellement obligés de se conformer à la volonté nationale qui s'est prononcée par trois élections successives contre la réorganisation de l'armée. De son côté le roi qui prétend avoir reçu directement la couronne de Dieu, se croirait indigne de la porter s'il ne faisait respecter ses droits de maître absolu de l'armée. Le conflit restera donc ce qu'il a été jusqu'ici. On est édifié là dessus en haut lieu aussi bien que partout ailleurs.

« Le gouvernement s'occupe déjà de la question de la dissolution de la chambre ; peut-être fera-t-il comme l'an dernier, c'est à dire qu'il suspendra la session et qu'il continuera à administrer sans budget régulièrement voté par la chambre des députés. M. de Bismark aurait exprimé l'avis dans une séance du conseil, qu'il faudrait dans tous les cas retarder la dissolution jusqu'au réglement définitif de la question des duchés. »

M. le ministre de l'instruction publique vient d'adresser la circulaire suivante aux inspecteurs d'académies :

« Monsieur l'inspecteur,

» Je vous prie de m'adresser, dans le plus court délai possible, avec les indications détaillées aux tableaux ci-joints, la liste des communes de votre département dans lesquelles sont établies des écoles publiques entièrement gratuites.

» Dans chacun de ces tableaux, les communes du même canton seront réunies et placées d'après le chiffre de leur population, en commençant par les plus importantes.

» Chaque tableau se terminera par le total des chiffres de la population, du nombre des écoles et de celui des élèves qui les fréquentent.

» Recevez, etc. « DURUY. »

A l'occasion de ce document, un journal de Paris revient sur un prétendu projet d'enseignement primaire gratuit et obligatoire ; il va même jusqu'à dire que le conseil privé, sous la présidence du Prince-Napoléon, doit s'en occuper incessamment.

Nous sommes en mesure de démentir l'une et l'autre nouvelle.

L'utile information à laquelle se livre M. Duruy a pour objet : d'abord de fixer exactement la statistique de l'enseignement primaire, ensuite de déterminer le rapport numérique entre les élèves payants et les élèves gratuits. On comprend l'importance de ces données comme base des appréciations et des allocations budgétaires.

Mais si l'honorable et vigilant ministre se tient en garde à l'égard d'utopies mises en circulation avec une grande légèreté, il ne cesse de porter ses investigations sur les moyens d'améliorer le régime des écoles et la situation des maîtres. C'est ainsi qu'il est question de généraliser la mesure pratiquée dans plusieurs départements et qui consiste à remplacer la rétribution mensuelle par un abonnement annuel. Les recteurs et les préfets, consultés à cet égard, ont émis un avis favorable, insistant toutefois sur le caractère purement facultatif que doit conserver, entre les familles et l'instituteur, l'arrangement dont il s'agit,

On parle d'autres innovations. Par exemple, de réduire de deux ans l'engagement décennal au moyen duquel les élèves normaux et les maîtres en exercice sont admis à l'exonération militaire. Le gouvernement songerait aussi à appliquer aux instituteurs ce qu'on appelle l'avancement sur place ; c'est-à-dire une élévation de grade et une augmentation de traitement sans obligation de changement de résidence. L'une et l'autre innovation seraient accueillies avec gratitude par le corps enseignant et par les populations. L'engagement décennal éloigne beaucoup de jeunes gens de la carrière, déjà si ardue, de l'instruction primaire surtout si l'on songe qu'un instituteur quittant ses fonctions au bout de huit ou neuf ans, est obligé de passer sous les drapeaux sept autres années. Quant aux mutations et permutations, elles présentent, à côté de notables avantages, des inconvénients sérieux. L'avancement sur place y obvierait, pourvu qu'il eût lieu sans parcimonie.

A. BAYVET.

SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE

ET DE SES SUCCURSALES

Le 26 janvier 1865, au matin.

ACTIF.

Argent monnayé et lingots, à Paris et dans les succursales,	322.119.477 73
Effets échus hier, à recevoir ce jour,	2.630.867 13
Portefeuille de Paris, dont 85,187,283 fr. 81 c. provenant des succursales,	325.911.784 25
Portefeuille des succursales, effets sur place,	316.867.453 »
Avances sur lingots et monnaies,	14.694.031 55
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales	4.081.210 »
Avances sur effets publics français	14.731.600 »
Avances sur effets publics français, dans les succursales	9.375.900 »
Avances sur actions et obligations de chemins de fer	28.167.500 »
Avances sur actions et obligations de chemins de fer dans les succursales,	18.315.950 »
Avances sur obligations du Crédit foncier,	521.300 »
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales,	350.650 »
Avances à l'Etat (convention du 12 juin 1857)	60.000.000 »
Rentes de la réserve,	12.980.750 14
Rentes (fonds disponibles)	36.696.737 91
Rentes immobilisées (loi du 9 juin 1857),	100.000.000 »
Hôtel et mobilier de la Banque et immeubles des succursales,	8.397.442 »
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales,	44.620 70
Divers,	5.585.036 03
	1.281.477.410 49

PASSIF.

Capital de la Banque,	182.500.000 »
Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857)	6.987.14 420
Réserves mobilières,	22.105.7 1452
Réserve immobilière de la Banque,	4.000.000 »
Billets au porteur en circulation (Banque et succursales)	808.283.925 »
Billets à ordre et récépissés payables à Paris et dans les succursales,	5.596.403 38
Compte courant du Trésor, créditeur,	89.601.463 86
Comptes courants de Paris,	116.666.715 37
Comptes courants dans les succursales,	22.456.293 »
Dividendes à payer,	4.447.856 75
Escompte et intérêts divers à Paris et dans les succursales	3.610.678 80
Réescompte du dernier semestre à Paris et dans les succursales,	2.789.444 05
Divers,	12.431.737 72
	1.281.477.410 49

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'*Agence Havas* nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Londres, 16 janvier.

Le bilan hebdomadaire de la banque d'Angleterre donne les résultats suivants :

Augmentation : Réserve des billets 722,325 liv. stg. Escompte du Trésor, 650,185 liv. ; encaisse métallique 148,968 liv. stg.

Diminution : Portefeuille, 215,815 liv. stg.

Hambourg, 27 janvier.

Le journal le *Nouveau-Hambourg*, annonce que l'association des manufacturier de cette ville a nommé une commission

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 29 JANVIER 1865

— N° 10 —

RAYMOND D'ARMENTIÈRES,

PAR

La vicomtesse DE LERCHY.

CHAPITRE VII.

(Suite)

Mme d'Armentières, qui connaissait mieux sa nièce, l'observait avec inquiétude. Aux soudaines rougeurs qui envahissaient à tous moments les joues de Blanche, pour faire place aussitôt à une pâleur de neige, au feu extraordinaire de ses yeux, aux frissons qui, par intervalles, la secouaient comme le vent secoue un faible arbrisseau, la duchesse devinait la surexcitation fébrile de la courageuse enfant. Octave lui-même paraissait souffrir ; sa gaîté insouciante était contrainte et toute dépaysée dans ce milieu grave et morne. Une ou deux fois, faisant un effort pour redevenir lui-même, il essaya de plaisanter, mais son rire n'eut pas d'écho. Le dîner fut silencieux. De quoi causer, en effet ? Ni de la promenade au bois de Boulogne, ni de Mont-Dore, ni des mariages du faubourg Saint-Germain. C'étaient là autant de sujets épineux, inabordables entre ces quatre personnes. Enfin Blanche adressa au duc une question sur l'Italie, et ce fut le point de départ d'une conversation, sinon animée, du moins quelque peu soutenue. Raymond s'y distingua ; il parlait volontiers et il parlait bien de ce qu'il avait vu dans ses voyages. Blanche paraissait très-attentive ; mais en réalité elle écoutait moins les paroles qu'elle ne prêtait l'oreille au son de cette voix, mâle et forte sans rudesse, qui réveillait en elle tant de souvenirs.

Dès qu'elle fut partie, la duchesse souhaita le bonsoir à ses fils et se retira dans sa chambre. Les deux frères, laissés seuls, éprouvèrent d'abord quelque embarras en présence l'un de l'autre. Etendu nonchalamment dans un fauteuil, le marquis chantonnait entre ses dents et, parfois, regardait à la dérobée Raymond, qui se promenait les bras croisés et la tête penchée sur la poitrine. Tout à coup le duc releva le front, alla droit à son frère et s'arrêta devant lui.

« Toi aussi, Octave, tu me condamnes? lui demanda-t-il avec tristesse.

— Moi ? répliqua le marquis d'un ton léger, je ne condamne ni n'absous. Je me garde bien de juger des questions si graves. Il n'est pas probable que je me mésallie jamais...

— Mésalliance ! mésalliance ? interrompit Raymond en s'échauffant. Qu'est-ce que ce mot que l'on me jette toujours ?

— Calme-toi, je n'ai pas la moindre envie de discuter là-dessus. Si tu m'avais laissé finir, j'allais ajouter : Mais tu es bien le maître de tes actions, et je ne critiquerai jamais ton mariage, pourvu que tu ne m'amènes pas une belle-sœur laide, sotte ou acariâtre.

— Crois-tu que notre mère se décide jamais à recevoir Clotilde ?

— J'ai l'espoir qu'elle se laissera fléchir quand vous serez mariés. A quoi sert de protester contre le fait accompli ? Tu as toujours été son préféré ; elle n'aura pas le courage de te garder rigueur, surtout lorsque Blanche....

— Eh bien, après ? Pourquoi n'achèves-tu pas ? Lorsque Blanche, disais-tu..?

— Aura trouvé un bon mari qui l'aime comme elle le mérite et qui la rende heureuse.

— Elle est faite pour avoir le choix entre des centaines de prétendants ; et elle l'aura. Mais notre mère la voulait sa fille et duchesse d'Armentières comme elle.

— Blanche peut encore devenir sa fille, et, à défaut de duchesse on peut se contenter d'être marquise. — Pourquoi cet air ébahi ? Qu'ai-je dit de si monstrueux ?

— Toi !... tu l'épouserais ? Toi, Octave! s'écria le duc, dont la physionomie, plus encore que les paroles, trahissait une véritable stupéfaction.

— Oui, moi, Octave d'Armentières, répliqua gaîment le marquis. Je l'aime, et je n'ai pas de plus cher desir que d'obtenir sa main.

— Espères-tu donc qu'elle réponde à ton amour ?

— Je n'en sais rien encore. Jusqu'ici on l'a élevée pour toi, elle a grandi avec la pensée d'être un jour ta femme. Quelque légèreté que tu me supposes — à bon droit, je l'avoue — j'ai trop d'honneur pour parler d'amour à la fiancée de mon frère. Si tu l'avais épousée, ni elle ni toi n'auriez jamais connu mon secret.

— Tu l'aimes depuis longtemps ?

— Depuis un an ou à peu près. Pendant son séjour à Paris, l'hiver dernier, et cet été à la campagne, j'ai senti que je n'étais bien qu'auprès de Blanche. Mais je ne me suis avoué la nature de mon affection pour elle qu'au moment où il a été question de ton retour et de votre mariage. A la torture que cette idée m'infligeait, puis, hier soir, à la joie folle et peut-être coupable qui a dilaté mon cœur au milieu de la désolation de toute la famille, j'ai compris que j'étais éperdûment amoureux.

— Mon frère, mon frère, dit gravement le duc, songe qu'il s'agit du mariage, et que la femme à laquelle tu aspires est un ange.

— Je sais mieux que vous ce qu'elle vaut, M. mon grand frère, répondit le marquis avec ironie, et surtout je l'apprécie mieux. Vous me jugez indigne d'un trésor que vous avez dédaigné, vous. Certes, je n'ai pas la prétention de vous égaler en mérite ; mais j'ose espérer qu'on voudra bien au moins m'accepter comme un pis-aller.

— Ne plaisantons pas, Octave, je t'en supplie reprit Raymond avec instance. Je n'ai pas dédaigné notre cousine ; j'en aime une autre, voilà tout. Mais je m'intéresse à Blanche, et je me sens à son égard une certaine responsabilité morale. Moi qui ai refusé la mission de faire son bonheur, je serais tourmenté de remords si je voyais cette tâche mal remplie par un autre.

— Et tu es convaincu que je rendrai ma femme fort malheureuse ? s'écria Octave, se levant avec impétuosité. Mais tes remontrances me lassent à la fin. De quel droit me les adresses-tu ? Lequel de nous deux est ici sur le meilleur terrain ? Je t'abandonnais sans me plaindre celle que j'aimais, et toi, tu m'empêcherais d'épouser une personne dont tu n'as pas voulu ! Non, non, si tu l'avais prise, je me serais consolé peut-être avec le temps, et j'aurais cherché ailleurs. Elle restant libre, au contraire, rien ne me retiendra de lui déclarer mon amour et de travailler de toutes mes forces à conquérir le sien. Et malheur à qui voudrait m'entraver ! Malheur à qui se placerait entre elle et moi ! Car je serai jaloux, entends-tu ? Je le serais de toi dès ce moment si je ne savais bien que tu es fiancé à une autre et que Blanche a l'âme trop fière pour songer à un homme qui la dédaigne. »

Le marquis parlait avec volubilité. Ses joues fraîches étaient devenues écarlates, son œil, ordinairement si doux, avait une expression de colère. Mais cela ne dura qu'un instant ; ayant tout à coup regardé le duc, il se mit à rire de sa figure stupéfaite.

« Ah ! ah ! tu es étonné, tu ne m'avais jamais vu terrible ! » dit-il. Puis il se plaça devant une glace et ajouta : « J'ai tort de m'emporter ; cela ne me sied pas bien. Si Blanche me voyait ainsi, j'aurais peu de chances de lui plaire. »

La surprise de Raymond redoublait. Mais il comprit que prêcher ce jeune fou serait perdre ses peines. De quel droit

Reproduction interdite. — Voir le *Journal de Roubaix* du 27 janvier.